



Concerne le droit d'utilisation d'un sous-sol

Par **eden_1957**, le **15/02/2012 à 11:03**

Bonjour, rnj'ai 1 fils qui souhaite monter 1 petite entreprise, jusque la, rien d'anormal,, mais il voudrait entreposer de la marchandise, dans notre garage, situé sous notre maison.... moi, je ne suis pas d'accord... risque incendie.. voir recel ou autre..... Ai-je raison de m'y opposer, malgré qu'il m'affirme qu'il prend en charge 1 assurance???? Je tiens à signaler que nous avons construit de nos mains, notre maison.... ??? Merci pour votre réponse

Par **amajuris**, le **15/02/2012 à 12:02**

bjr, rn vous êtes chez vous, donc rien ne vous oblige à accepter ce dépôt. rn il faut consulter votre propre assurance pour savoir ce que vous pouvez faire, je pense que votre prime d'assurance sera augmentée. rncdt